

Le ministère de la Défense nationale ne paie aucune commission. Tous les arrangements effectués par l'agence en question sont effectués directement avec la Bristol Engine Company, en Angleterre, et les prix payés, sauf les taxes de ventes du Canada, les frais de transport et autres, sont exactement les mêmes que les prix cotés au ministère de l'Air, à Londres.

Tout ce que je puis dire, monsieur le président, c'est que l'auteur de cet article injurieux est le même individu qui a écrit un autre article que le comité consultatif honoraire de l'Air a désavoué et condamné par la voix du maréchal Bishop et de ses collègues du comité, en le qualifiant de faux, injurieux et imaginaire.

M. MacNEIL: Puis-je demander au ministre pourquoi il est nécessaire dans ce cas-ci d'avoir une agence au Canada? Ne serait-il pas possible de traiter directement avec les fabricants de ces moteurs d'avions? Les dossiers déposés récemment indiquent que le ministère achète des fusils de la fabrique Enfield, en Angleterre, sans avoir recours à aucun intermédiaire. Le ministère pourrait organiser ses propres services de réparation des carabines et autres armes. N'y aurait-il pas moyen de traiter directement avec le fabricant de ces moteurs au lieu de l'agence canadienne, et de créer les services voulus sous la direction du ministère?

L'hon. M. DUNNING: On s'exerce sans cesse à détruire la confiance du public dans le ministère,...

M. MacNEIL: Je pose une question.

L'hon. M. DUNNING: ...par ces nombreuses faussetés que cite l'honorable député dans sa déclaration.

M. MacNEIL: Je pose simplement une question.

L'hon. M. DUNNING: Je ne fais pas de reproches à l'honorable député; je tâche de lui répondre. Je me demande s'il ne faudrait pas prendre des mesures sévères au sujet de déclarations comme celles qu'a mentionnées le ministre et qui ne peuvent que saper la confiance du peuple non seulement dans leur gouvernement, mais dans l'institution gouvernementale elle-même. S'il y avait une parcelle de vérité dans cela, nous ne devrions pas être ici. Comment doit-on traiter un homme qui publie de telles ordures dans la presse du pays à une époque comme celle-ci? Cela m'indigne.

Quant à la dernière question de mon honorable ami, le ministre a déjà déclaré clairement que ce moteur se vend au gouvernement britannique exactement au même prix qu'il se vend au gouvernement canadien,

compte tenu de la taxe de vente et du transport. Puisqu'il en est ainsi, que nous importe que le fabricant de moteurs d'avion en Angleterre juge à propos de faire affaires par l'entremise d'un agent canadien?

Le très hon. M. LAPOINTE: La chose ne nous regarde pas.

L'hon. M. DUNNING: Tout ce que nous intéresse, c'est d'acheter à un prix raisonnable. Les méthodes d'affaires du fabricant ne nous intéressent pas, pourvu qu'il nous vende à un prix raisonnable. Ainsi que l'a fait remarquer le ministre, cette compagnie a nommé des agents au Canada dès 1928, et ce sont encore les mêmes. Allons-nous dire que nous n'achèterons pas de ses marchandises parce qu'il emploie un agent canadien? Pour ma part, je préfère que les établissements commerciaux de la métropole qui font affaires dans notre pays le fassent par l'entremise de maisons canadiennes. C'est une bonne chose pour le Canada, pourvu toujours que cela n'ait pas pour résultat de nous faire payer plus cher. Dans ce cas-ci, comme le ministre l'a dit, nous obtenons les marchandises au même prix que le gouvernement britannique en Angleterre, compte tenu de la taxe de vente et du transport.

M. COLDWELL: Ce prix a donné lieu à de sérieuses controverses en Grande-Bretagne. Peut-être le gouvernement anglais a-t-il payé ces avions trop cher.

L'hon. M. HOWE: Nous attachons du prix à votre opinion là-dessus.

M. COLDWELL: J'ai dit "peut-être". Je ne sais pas.

Une VOIX: "Peut-être".

L'hon. M. DUNNING: Il y a trop de "peut-être".

M. MARTIN: Pourquoi parler ainsi?

L'hon. M. POWER: Pourquoi n'avez-vous pas le courage de dire ce que vous pensez?

M. COLDWELL: Le Gouvernement a tort de verser des commissions à des maisons canadiennes pour l'achat d'articles qu'il pourrait se procurer sans payer de commission. Quant à la réponse fait à l'honorable député de Vancouver-Nord, elle comporte une insinuation, à mon sens. J'estime que l'honorable député de Vancouver-Nord, ou tout autre député est justifié à poser des questions fondées sur des déclarations émanant d'un journal comme le *Winnipeg Free Press*, organe connu par tout le Canada comme tenant du gouvernement actuel, et dont le rédacteur, ainsi qu'on l'a signalé, est membre de la commission Rowell.